



Programme de formation sensibiliser les salariés sur l'Aspect juridique de l'accident du travail & Maladie professionnelle

Même si la santé et la sécurité au travail sont avant tout l'affaire de l'employeur, le salarié n'est pas exempt de toute obligation de sécurité. Le non-respect de cette obligation peut l'exposer à des sanctions disciplinaires parfois lourdes.

Si les risques induits par la multiplicité des situations de travail relèvent au premier chef de la responsabilité de l'employeur, les salariés sont tenus à une obligation de sécurité. Même s'ils n'ont reçu aucune délégation de pouvoir de leur employeur, ils doivent ainsi prendre soin de leur propre sécurité et de leur santé et, de celles des personnes concernées par leurs actes ou omissions au travail (Code du travail, art. L. 4122-1).

Objectif du stage :

Être capable de :

De comprendre les conséquences juridiques et humaines en cas d'accident de travail & maladie professionnelle en tant que victime et en tant qu'impliqué dans l'accident du travail.

Public :

Salarié, Dirigeants, Référents S&ST, responsables QSE, membres du CSE ou tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique.

Pré-requis souhaité :

Aucun.

Durée :

1 jour

Méthodes et moyens pédagogiques :

Outil d'éveil et réveil pédagogique
Pédagogie par projet, échanges de pratiques, vidéos, témoignages et retours d'expérience.
Étude de cas
Technique de groupe
Jeu de rôle et mise en situation.
Utilisation des documents de travail de l'entreprise.

Animateur :

Intervenant Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DIRECCTE (2015-14).
Créateur de la gamme de jeux pédagogiques "Prév'en action".
Membre du CSE / CSSCT de la CAE Antigone
Jury pour la DIRECCTE pour la formation pour adulte.

Certificat :

Néant.

Programme de la journée

Démarrage :

Identifier le parcours professionnel du formateur et des apprenants.
Identifier le déroulé de la formation.

Thème :

Faire le point sur le fonctionnement d'un accident du travail et maladie professionnelle.

Comprendre la définition de personne morale et physique
Expliquer l'importance des conditions de travail et la réforme du dialogue social en entreprise.
Définir le lien de subordination.
Définir accident du travail, maladie professionnelle et accident du trajet.
La responsabilité civile et pénale.
Expliquer la délégation de pouvoir.
Décrire les notions de base du Code du travail et pénal
Expliquer la définition de maladresse, d'imprudence, de négligence d'un manquement, les différentes fautes inexcusables.
Identifier les conséquences de l'AT pour l'entreprise et le salarié

Thème :

Analyser une situation de travail pour en déceler les risques & identifier les mesures de prévention

Identifier la perception d'un accident ou presque accident ?
Expliquer l'intérêt de l'analyse d'accident.
Définir la cause.
Expliquer et utiliser le schéma d'apparition de dommage, pour proposer des actions de prévention.

Bilan de la formation :

Évaluation des connaissances acquises et de la satisfaction des stagiaires
CONTACT@PREVENTIONDESRISQUES.COM



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



CONTACT@PREVENTIONDESRIQUES.COM



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG